Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-217601145-20260923-DESA2026-23-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 28/09/2026
Publication : 30/09/2026

VILLE DE BOLBEC

DESA 2026/23

CONSEIL MUNICIPAL

– – – – – –

Extrait du Registre des Délibérations

– – – – – –

Séance du 17 septembre 2026
Convocation du 10 septembre 2026

– – – – –

Date d'Affichage :

18 septembre 2026

Nbre de Conseillers
en exercice : …….. 33

Nbre de présents : …… 27
Nbre d'excusés avec pouvoir : … 5
Nbre d'excusé sans pouvoir : ….. 1
Nombre de votants : ……... 32

Etaient présents : M. Christophe DORÉ, Mme Charlie GOUDAL-MANOURY, M. Raphaël GRIEU, Mme Linda HOCDÉ, M. Ludovic HEBERT, Mme Isabelle GERVAIS, M. Florian COURRAEY, Mme Ghislaine FERCOQ, M. Philippe BEAUFILS, Mmes Marie-Jeanne DEMOL, Dominique COUBRAY, MM. Éric LESUEUR, Jean-Marc ORAIN, Sylvain LE SAUX, Éric LÉGER, Mmes Patricia LEHIR, Christine RASTELLI, M. Jean-Yves HÉDOU, Mme Suzanne LE TUAL, MM. Michaël CAVELIER, Jérôme ANQUETIL, Mmes Elfie THIBAULT, Florence LELIEVRE, M. Mattéo BACHELET, Mme Tiphaine MOREL, M. Douglas POTIER, Mme Isabelle OBLED

Excusés avec pouvoir : Mmes Angélique FIQUET, Sabrina AUBÉRY, M. Vincent RENVOISÉ, Mmes Graziella FILLASTRE, Myriam HUAULT

- Mme FIQUET avait donné procuration à M. HEDOU
- Mme AUBÉRY avait donné procuration à Mme DEMOL
- M. RENVOISÉ avait donné procuration à M. COURRAEY
- Mme FILLASTRE avait donné procuration à Mme HOCDÉ
- Mme HUAULT avait donné procuration à Mme OBLED

Excusé sans pouvoir : M. David DUHAMEL.

– – – – –

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE BOLBEC ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BOLBEC POUR LA MISE EN PLACE D'ATELIERS DE SPORT SANTE

– – – –

Rapporteur : Madame Isabelle GERVAIS.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'action sociale et des familles, notamment l'article L.123-5, relatif aux missions des centres communaux d'action sociale ;

VU le projet de convention annexé à la présente délibération ;

CONSIDERANT les objectifs pédagogiques et opérationnels recherchés par les éducateurs sportifs de la ville, notamment lors des séances de sport santé à destination d'un large public ;

CONSIDERANT les objectifs fixés par l'Agence Régionale de Santé au Centre Municipal de Santé de Bolbec, visant à réduire la sédentarité, améliorer l'état de santé de la population et favoriser l'intégration de l'activité physique dans les modes de vie quotidiens ;

…/…

CONSIDERANT la convergence d'objectifs entre le service des animations sportives de la Direction Enfance Sport et Associations de la ville et le centre municipal de santé du CCAS de Bolbec ;

CONSIDERANT la proposition de convention jointe à la délibération, précisant les modalités d'organisation des séances et ateliers de sport santé.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame Isabelle GERVAIS Adjointe au Maire dûment habilité par délégation à signer la convention ci-jointe, ainsi que toute pièce ou tout document nécessaire à la conclusion de ce dossier.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en l'Hôtel de Ville de BOLBEC, les jour, mois et an susdits./.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Christophe DORÉ